

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER - (n° 1579)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 471

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 20 BIS A

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 10 est un gage introduit par la commission des finances que le Gouvernement propose de supprimer.